Bulletin Municipal 2022

Commune de Vinzelles
Saône-et-Loire

Le Mot du Maire

Chères vinzelloises, chers vinzellois,

Fin d'une année, début d'une nouvelle ; s'offre à nous une période chaleureuse et festive en famille et entre amis.

Peut-être pourrions-nous pendant cette trêve faire pour un instant la sourde oreille aux déprimantes "informations".

Elles nous rattraperont bien assez vite. Les prophètes de malheurs n'auront pas abandonné leur fonds de commerce, nos vedettes nationales leurs jeux de rôles, les experts leurs certitudes, la météo ses caprices...

Regardons plutôt les raisons objectives de rester positifs, voire optimistes. Nous habitons, en mâconnais Sud Bourgogne, une très belle région qui ne connait pas ou peu de manque de services publics et de santé ; il est possible d'y vivre de son travail grâce à un marché de l'emploi dynamique qui aujourd'hui recherche des salariés et les forme si besoin. Notre position géographique est favorable. Nos viticulteurs et agriculteurs valorisent notre territoire.

Vos élus poursuivent leur mission d'amélioration de notre cadre de vie vinzellois, le détail en est donné plus loin. La réunion publique annuelle de novembre permet d'en rendre compte plus précisément.

Le conseil communal tenu mensuellement, prend les décisions utiles, notamment budgétaires et de travaux sur propositions des commissions compétentes.

La commission communication-événements anime avec enthousiasme les rencontres communales, le calendrier 2023 en est donné en dernière page de ce bulletin.

Notre SIVOM remplit bien ses missions, l'entente cordiale entre les trois communes y contribue. Merci à son personnel grâce auquel la garderie et le centre de loisirs peuvent assurer un service permanent et de qualité.

La gouvernance de notre intercommunalité Mâconnais Beaujolais Agglomération est attentive à préserver, pour autant que la loi l'y autorise, ce qu'il reste d'autonomie et de compétences aux communes. Les fonds de concours versés par MBA sont une aide financière précieuse. Je le souligne avec satisfaction et souhaite que cela perdure, voire progresse si les administrations et le législateur veulent bien maintenir et consolider les communes qui sont à la base de notre édifice démocratique.

J'adresse mes remerciements au personnel municipal, professionnel et efficace, dont le travail et l'engagement sont visibles et appréciés.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2023, puisse-t-elle être favorable à vous-mêmes à vos proches ainsi qu'à notre chère commune de Vinzelles.

Le maire, Yves Andreux

Le conseil municipal

Le Maire

Yves ANDREUX
Né en 1945,
Ingénieur,
retraité de l'industrie.

Les Adjoints

Guy RANCHIN
1er adjoint
Né en 1951,
ingénieur retraité.

Pascal LARGE
2e adjoint
Né en 1960, ingénieur territorial, retraité.

Yasminah LAMURE
3e adjointe
Née en 1983, caviste indépendante, guide œnotouristique.

Les Conseillers

Jean-Charles BRIDET
Né en 1977,
chargé d'études
en bâtiments.

Anne TRICO
Née en 1976,
agent de maîtrise.

Nathalie LACOUR
Née en 1967,
responsable
comptable.

Étienne BILLARD
Né en 1987,
artisan.

Fatma ARDA
Née en 1981,
coordinatrice MSA.

Clémence GILABERT
Née en 1987,
responsable
de clientèle assurance.

Frédéric IAMETTI
Né en 1964, technicien
de maintenance,
président de l'amicale
des sapeurs-pompiers.

Kévin JUILLARD
Né en 1994,
viticulteur.

Valérie GRANGER
Née en 1981, masseur-
kinésithérapeute.

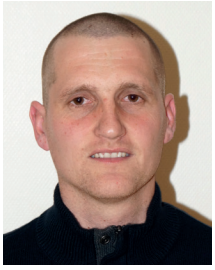

Pierre COUTURIER
Né en 1987,
agriculteur.

HOMMAGE

Jean-Marc Granger est décédé brutalement le 6 avril 2022.

Nous avons pu apprécier au sein du conseil municipal son engagement, son allant, sa disponibilité au service de la commune, son sens de l'humour et sa solide bonne humeur qui ne l'ont jamais quitté.

Jean-Marc a toujours eu le courage et l'élégance de ne rien laisser paraître des difficultés et souffrances causées par la grave maladie contre laquelle il a lutté avec énergie et une volonté optimiste.

Pendant plus de 30 ans, à la compagnie des Sapeurs-Pompiers volontaires, il s'est dévoué au service de notre population, toujours disponible pour intervenir sur le terrain. Tout au long de ces années avec ses amis pompiers il a participé à animer et solenniser nos cérémonies républicaines.

Merci Jean-Marc pour tout ce que tu as apporté à notre commune, nous regretterons ta présence chaleureuse parmi nous.

Le Maire

Les commissions municipales

COMMISSIONS MUNICIPALES	PARTICIPANTS	ANIMATEURS
TRAVAUX / URBANISME	Pascal Large, Jean-Charles Bridet, Pierre Couturier, Guy Ranchin, Étienne Billard, Anne Trico, Valérie Granger.	Guy Ranchin / Pascal Large
AFFAIRES SCOLAIRES	Valérie Granger, Anne Trico, Clémence Gilabert.	Valérie Granger / Anne Trico
BUDGET	Guy Ranchin, Valérie Granger, Nathalie Lacour.	Guy Ranchin
AFFAIRES SOCIALES	Frédéric Iametti, Yasminah Lamure, Guy Ranchin.	Yasminah Lamure
COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTS	Jean-Charles Bridet, Yasminah Lamure, Frédéric Iametti, Fatma Arda, Clémence Gilabert, Nathalie Lacour, Anne Trico. Bénévoles : Nicole Dargaud, Nicole Ranchin	Yasminah Lamure
SAPEURS-POMPIERS	Pascal Large, Jean-Charles Bridet, Frédéric Iametti.	Frédéric Iametti
EMBELLISSEMENT	Pascal Large, Guy Ranchin, Kévin Juillard, Yasminah Lamure. Bénévoles : Nicole Dargaud, Serge Bernard, Salvatore Chindamo, Michel Girodet, Patrice Moreau, Gérard Gondy.	Guy Ranchin / Yasminah Lamure
ACCUEIL	Clémence Gilabert, Yasminah Lamure.	Clémence Gilabert

N.B : Le Maire appartient de plein droit à toutes les commissions et en est, de fait, le président. Il en délègue l'animation à un des membres en accord avec le Conseil.

Les employés communaux

Lucie Mathieu
secrétaire de mairie

Nathalie Naudin
agence postale communale ; adjoint administratif

Brigitte Fouillet
adjoint technique territorial

Ludovic Delorme
adjoint technique territorial

Charles Méziat-Burdin
adjoint technique territorial

Budget : Réalisé 2021 - Prévisions 2022

article	RECETTES			
	FONCTIONNEMENT	réalisé 2021	prévi. 2022	commentaires 2022
64	rembousement	1 000		
70	ventes	26 000	16 000	12 000 agence postale
73	taxes habitation et foncière	350 000	380 000	
	allocation de compensation MBA	217 000	217 000	255 k€ - (SDIS, assain, garderie)
	solidarité MBA		12 000	à partir de 2022
	droits de mutation	16 000	13 000	estimation
74	subventions d'exploitation	38 000	17 000	103 000 en 2013
	compensationn exonération TH	7 000	9 000	
75	locations, fermages	27 000	26 000	
77	assurance vol	28 000		camion
	TOTAL	**710 000**	**690 000**	
	INVESTISSEMENT	réalisé 2021	prévi. 2022	
10	fctva	37 000	26 000	
	taxe d'aménagement	34 000	39 000	(1)
13	subventions	125 000	91 000	(2)
	TOTAL	**196 000**	**156 000**	
	TOTAL DES RECETTES	**906 000**	**846 000**	

(1) à partir de 2024 25 % seront reversés à MBA
(2) - Département : 48 000 (27 % de 175 000)
- DETR Cense : 30 000 demandés en 2022, 47 000 en 2023
- Amendes de police : 13 465
FCTVA : remboursement à n+2 de la tva versée sur achats et travaux d'investissement

	DEPENSES			
	FONCTIONNEMENT	réalisé 2021	prévi. 2022	commentaires 2022
60	achats	77 000	80 000	énergies : 45 000 (+20 000)
61	services extérieurs	135 000	49 000	2021 : 76 000 école
62	autres services extérieurs	23 000	27 000	
63	impôts et taxes	5 000	5 000	
64	charges de personnel	161 000	190 000	
73	impôts et taxes	82 000	82 000	
65	autres charges de gestion courante	88 000	103 000	dont 60 000 SIVOM
66	charges financières	16 000	13 000	intérêts des emprunts
67	charges exceptionnelles	1 000	1 000	
	TOTAL	**588 000**	**550 000**	
	INVESTISSEMENT	réalisé 2021	prévi. 2022	
00	non individualisé	46 000	2 000	2021 : camion volé
16	emprunts (capital)	69 000	72 000	capital
111	voirie	101 000	275 000	dont SYDESL 60 000
112	bâtiments	126 000	5 000	provision
	TOTAL	**342 000**	**354 000**	
	TOTAL DES DEPENSES	**930 000**	**904 000**	
	RESULTAT EXERCICE	**-24 000**	**-58 000**	
	EXCEDENT REPORTE	**267 000**	**243 000**	
	EXCEDENT FIN D'EXERCICE	**243 000**	**185 000**	

L'excédent à fin d'exercice participe à la réalisation des investissements 2023 qui ainsi peuvent être lancés rapidement.
Le Maire

État civil

NAISSANCES

Loan RIVOLTA
Le 1er janvier 2022

Nella VOISIN THIBERT
Le 10 avril 2022

Alen Paul KASPERCZAK
Le 19 novembre 2022

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

Camille, Maël et Loan RIVOLTA
Le 28 mai 2022

Benjamin FERRET DUMONT
Le 3 septembre 2022

Aubin SCUDERI
Le 17 septembre 2022

MARIAGES

Michel PINSARD & Corinne LONGEPIERRE
Le 19 mars 2022

Jean-Pierre SIMÉON & Annick BONNOT
Le 26 mars 2022

Guillaume FERRET & Nadège DUMONT
Le 3 septembre 2022

Yoan DA MOTTA & Mélissa ROULET-MATTON
Le 3 septembre 2022

PACS

Julien GAUTHIER & Alexia RAZUREL
Le 14 novembre 2022

DÉCÈS

Marcelle PERRUCHOT veuve GUYENNON
88 ans
Le 28 février 2022

Charlotte ANDROZ veuve PERRIN
91 ans
Le 23 mars 2022

Jean-Marc GRANGER
64 ans
Le 6 avril 2022

Charles HURST
74 ans
Le 20 avril 2022

Michel PINSARD
58 ans
Le 10 juin 2022

Bernard JEANDEAU
78 ans
Le 2 septembre 2022

Henri DELORME
90 ans
Le 1er octobre 2022

Lucienne DEBARD veuve LAROCHETTE
96 ans
Le 12 octobre 2022

Monique BLANC veuve IAMETTI
87 ans
Le 20 novembre 2022

VINZELLES A PERDU SA DOYENNE ÂGÉE DE 96 ANS

La doyenne du village Madame Lucienne Larochette, née le 8 novembre 1926, nous a quittés. Elle s'est éteinte chez elle, le mercredi 12 octobre, entourée de son fils André et son aide ADMR.

Jeune fille Madame Larochette a travaillé à Vinzelles dans les vignes avec ses parents M. et Mme Debard, puis à la ville de Mâcon.

Mariée en 1946 à Jules Larochette, elle a exercé son activité de femme de ménage à Vinzelles et Loché. Elle a longtemps brodé et entretenu les nappes d'autel et assuré le fleurissement de l'église.

Discrète et active, malgré les difficultés arrivées avec la vieillesse elle est toujours restée lucide, souriante et résolument optimiste.

Notre doyenne est Madame Gabrielle Thevenet née en juin 1928 et notre doyen Monsieur Antoine Berger né en juillet 1931.

Nous leur présentons nos meilleurs vœux.

BENJAMIN DIRX, DÉPUTÉ DE LA 1ÈRE CIRCONSCRIPTION, PRÉSENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 mai 2022, notre député, M. Benjamin Dirx nous a fait l'amitié d'assister à notre conseil municipal.

Une fois l'ordre du jour épuisé, ce fut l'occasion d'échanger librement sur de nombreux sujets d'actualité ; la séance se terminant par une invitation faite aux membres du conseil municipal à visiter l'assemblée nationale.

Guy Ranchin

RÉSULTAT DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Initialement prévu en février 2021, mais reporté à cause de l'épidémie de COVID 19, le recensement de la population s'est déroulé en février 2022. Le coordinateur, Jean-Claude Froment et les deux agents recenseurs (Jacques Tranchant et Nicole Ranchin) ont recueilli les déclarations des 353 foyers vinzellois. La participation a été exemplaire.

Le résultat, entériné par l'INSEE, s'établit à 761 habitants, en nette augmentation par rapport au dernier recensement de 2016.

Nous remercions vivement toutes et tous les vinzellois(es) pour leur implication, sachant qu'une bonne connaissance du nombre d'habitants de notre commune contribue à une plus juste répartition des subventions qui nous sont attribuées.

Guy Ranchin

EVOLUTION DE LA LA POPULATION VINZELLOISE

Populations légales au en vigueur à compter du	01/01/2012 01/01/2015 **2015**	01/01/2013 01/01/2016 **2016**	01/01/2014 01/01/2017 **2017**	01/01/2015 01/01/2018 **2018**	01/01/2016 01/01/2019 **2019**	01/01/2017 01/01/2020 **2020**	01/01/2018 01/01/2021 **2021**	01/01/2019 01/01/2022 **2022**	*01/01/2023* ***2023***	01/01/2024 **2024**
Population municipale	**724**	**720**	**711**	**703**	**694**	**702**	**703**	**718**	***730***	**761**
Population comptée à part	26	26	24	23	23	21	23	23	*24*	
Population totale	750	746	735	726	717	723	726	741	*754* *(hypothèse)*	

recencement 2011 : 730
recencement 2016 : 694
recensemenr 2022 : 761

YA 07/03/2022

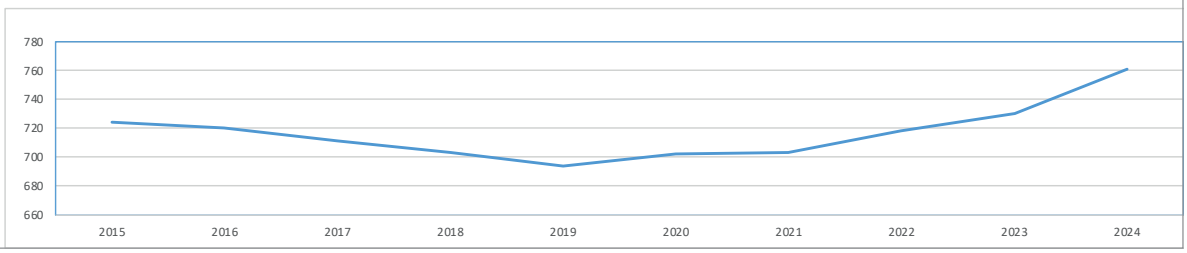

RÉUNION PUBLIQUE DU 10 NOVEMBRE

Son but est d'informer les habitants de Vinzelles, et d'échanger, sur la marche de la commune, notamment : travaux, projets, finances.

Le format d'une heure a été respecté, ce qui laisse le temps de poursuivre autour du verre de l'amitié.

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION VARENNES-VINZELLES

L'année 2022 a démarré avec 3 formations secourisme validées par les sapeurs-pompiers Romuald AUGOYARD, Christophe FOUILLAND et Jean-Claude TROGNOT.

Un atout important qui renforce nos missions de premier secours. Il est à noter que le vaccin COVID19 obligatoire pour les pompiers a bloqué la progression de l'équipe. Effectivement, 3 personnes voulant s'investir n'ont pas trouvé réponse favorable puisque non vaccinées.

Le recrutement reste une priorité pour assurer la sécurité des personnes dans des conditions optimales. Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous en profitons pour remercier Maud IAMETTI qui a quitté la commune de VINZELLES pour ses 12 années d'investissement et de dévouement en tant que pompier volontaire.

Une pensée particulière pour notre ami et jeune retraité Jean-Marc GRANGER qui nous a quittés subitement le 6 avril. Nous retenons de notre camarade sa disponibilité et son investissement dans l'équipe des sapeurs pompier mais surtout sa bonne humeur à toute épreuve.

Cette année, le centre de premier secours de Varennes-Vinzelles a assuré 37 interventions, soit un peu plus qu'en 2021 :

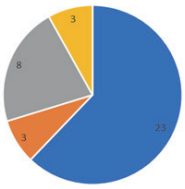

- Secours à personne : 23
- Accidents de la route : 3
- Feux de broussaille : 5
- Feux domicile / locaux professionnels : 3
- Destructions d'insectes : 3

En règle générale, le nombre d'interventions est stable mais nous notons sur cette année plus de feux qu'auparavant, ceci lié à la chaleur mais aussi, malheureusement, à la négligence de certaines personnes.

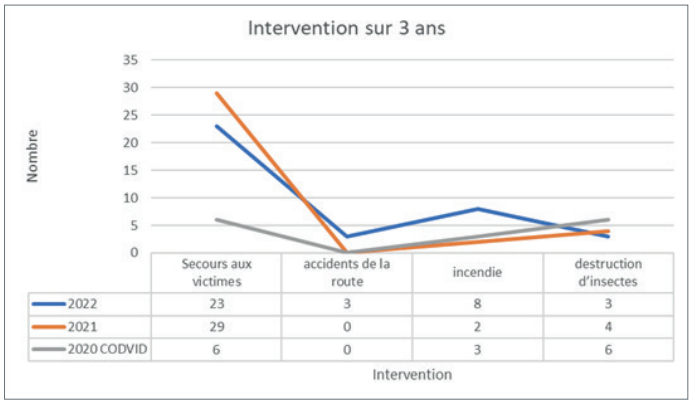

	Secours aux victimes	accidents de la route	incendie	destruction d'insectes
2022	23	3	8	3
2021	29	0	2	4
2020 CODVID	6	0	3	6

Nous vous souhaitons de passer une excellente année 2023.

Tous nos meilleurs vœux.

Chef de Corps Frédéric Iametti

Les pompiers de Vinzelles plus rapides que des chevaux !

Incendie à Varennes

Le vingt juillet mille huit cent soixante sept à quatre heures du soir, un exprès, venant de Varennes, prévient la Compagnie qu'un incendie s'est déclaré dans les bâtiments du Sr Malpertuy Pierre, père, propriétaire audit Varennes.
Aussitôt tous les pompiers présents, au nombre de trois ou quatre seulement (les autres étant ou à Mâcon ou dans les champs) se rassemblent et **conduisent à bras**, la pompe sur le lieu du sinistre où ils arrivent à 4 heures ½.
Au bout d'un quart d'heure, grâce à l'activité déployée par la compagnie que le tocsin avait réunie presque tout entière, on s'était rendu maître du feu et le foyer était concentré entre les quatre murs d'une grange.
La pompe de Vinzelles est la seule qui ait fonctionné lorsque celles de Crêches e t de Chantré arrivèrent **conduites par des chevaux**, les bâtiments voisins étaient hors de danger.

Vinzelles, le 27 juillet 1867.
Le S. Major (alors Cadot Jean Claude)

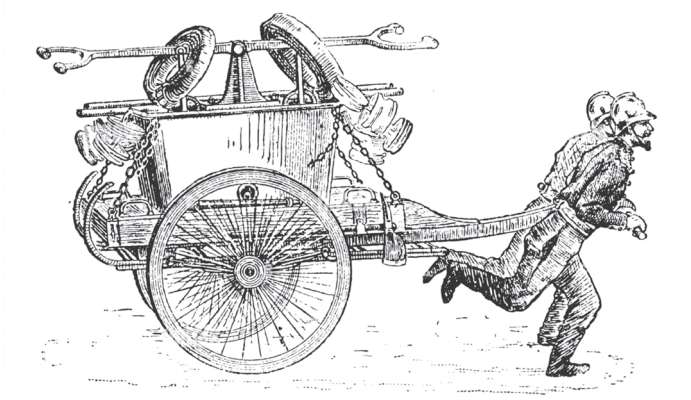

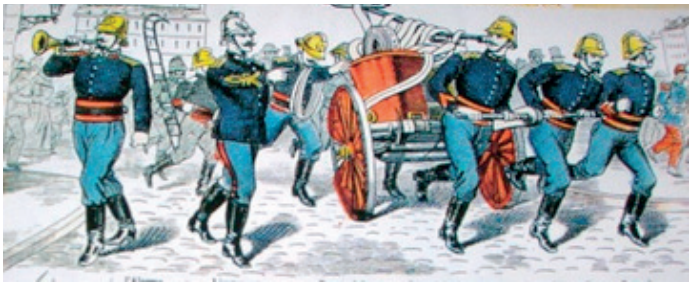

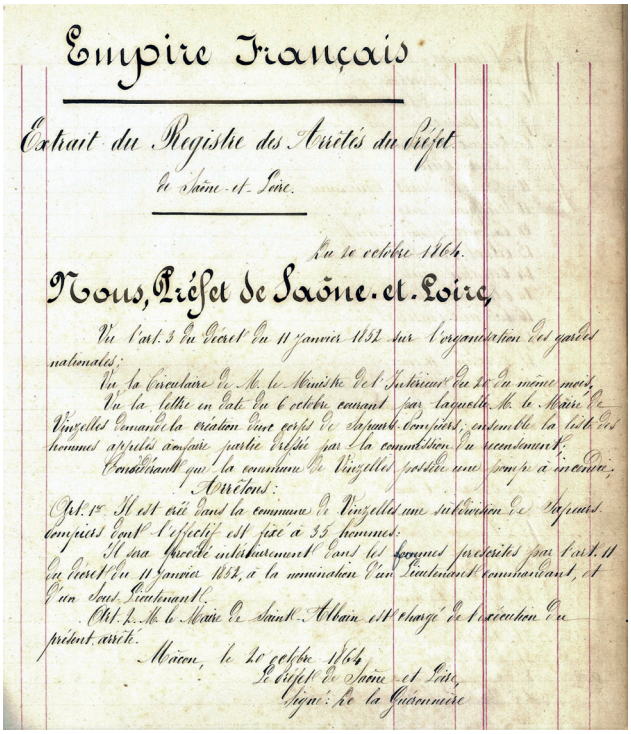

Empire Français

Extrait du Registre des Arrêtés du Préfet de Saône-et-Loire.

Lu le octobre 1864.

Nous, Préfet de Saône-et-Loire,

Vu l'art. 3 du décret du 11 janvier 1852 sur l'organisation des gardes nationales;
Vu la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 20 du même mois,
Vu la lettre en date du 6 octobre courant par laquelle M. le Maire de Vinzelles demande la création d'un corps de sapeurs-pompiers; ensemble la liste des hommes appelés à en faire partie dressée par la commission de recrutement;
Considérant que la commune de Vinzelles possède une pompe à incendie;

Arrêtons:

Art. 1er. Il est créé dans la commune de Vinzelles une subdivision de sapeurs pompiers dont l'effectif est fixé à 35 hommes.
Il sera procédé ultérieurement dans les formes prescrites par l'art. 11 du décret du 11 janvier 1852, à la nomination d'un lieutenant commandant, et d'un sous-lieutenant.
Art. 2. M. le Maire de Saint-Albain est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Mâcon, le 20 octobre 1864
Le Préfet de Saône et Loire,
Signé: de la Guéronnière

Vu l'art. 3 du décret du 11 janvier 1852 sur l'organisation des gardes nationales ;
Vu la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 20 du même mois ;
Vu la lettre en date du 6 octobre courant par laquelle M. le Maire de Vinzelles* demande la création d'un corps de Sapeurs Pompiers, ensemble la liste des hommes appelés à en faire partie dressée par la commission de recrutement ;
Considérant que la commune de Vinzelles possède une pompe à incendie ;

Arrêtons :

Art. 1er. Il est créé dans la commune de Vinzelles une subdivision de Sapeurs Pompiers dont l'effectif est fixé à 35 hommes.

Mâcon, le 20 octobre 1864

Le Préfet de Saône et Loire – Signé de la Guéronnière
(extrait du registre 1864 – 1986) (YA) - **M. Chevrot Jean François*

LES TRAVAUX

Dans la continuité des années 2020/2021, le programme de travaux s'est poursuivi conformément au planning élaboré en début de mandature.

Travaux confiés à des entreprises extérieures

- Enfouissement du réseau électrique rue de la Cense et rue des Closailles ..... **Coût : 19 100 € HT**
- Enfouissement des réseaux télécom rue de la Cense et rue des Closailles ..... **Coût : 31 100 € HT**
- Aménagement d'un cheminement partagé « vélos-piétons » le long des RD 169 (route de Juliénas) et RD 169 E (rue de la Cense) + maîtrise d'œuvre ..... **Coût : 176 000 € HT**

Ce chantier dont les études ont commencé en 2021 devrait se terminer en fin d'année 2022.

- Renouvellement de 24 points d'éclairage public vétustes. ..... **Coût : 13 548 € HT**

Montant total d'environ 240 000 € HT*

Pour ces travaux, nous avons obtenu les subventions suivantes :
- DETR : 35 % du montant réellement facturé.
- Département (appel à projets) 27 % du montant facturé, montant facturé limité à 200 000 €.
- Amendes de police : 13 465 €.

Soit un montant total d'environ 140 000 €*

**Les montants réels ne seront connus que lorsque les factures finales auront été établies.*

Travaux réalisés par les employés municipaux

- Reconstruction de 2 têtes de mur rue de la Cense.

- Aménagement rue des Closailles (pose d'un caniveau).

- Busage des fossés (rue des Cadots, rue des Guillots, rue de Méziat, quartier « Prés Longs »).

- Aménagement des abords du lavoir de Bulliat.

- Aménagement du talus du terrain de sport.

- Réfection de la surface de la place du monument aux morts.

- Changement des traverses du petit pont (entre la place du monument et les jeux de boules) et pose d'une barrière de protection.

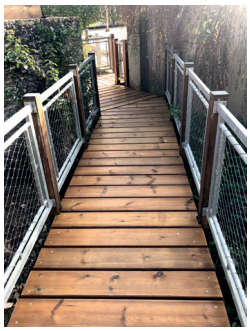

- Clôture du terrain face à la mairie (terrain utilisé par les scolaires pour leurs activités de plein air).

L'ensemble de ces travaux représente un coût global d'environ 15 000 € TTC.

Il englobe la location d'engins, les fournitures et les consommables.

Projets d'investissement pour 2023... et plus...

- Rue de Foreys.
- Rue de Malpertuis / rue des Guillots.
- Lotissement « La Calatière » (trottoirs et voirie).
- Toit de l'église.
- City-stade (à côté du terrain de tennis).
- Étude de faisabilité d'une chaufferie bois.
- Lancement du projet « Domaine des Buchardières ».

Guy Ranchin

ENSEMBLE, EMBELLISSONS NOTRE BEAU VILLAGE !

Le « Comité Embellissement » se donne rendez-vous 2 fois par an, une fois au printemps et une seconde fois à l'automne, pour planter les fleurs qui embellissent les massifs de notre commune.

Nos courageux bénévoles malgré le temps pluvieux, Josette, Nicole, Patrice, Salvatore, Serge, Gérard et Michel ainsi que Ludovic, Charles et Yasminah, ont toujours su terminer avec fierté, leur travail, bien félicités par M. le Maire.

Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre le groupe, n'hésitez pas à contacter Yasminah Lamure au 06 80 57 07 98 la coordinatrice du « Comité Embellissement ».

Yasminah Lamure

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

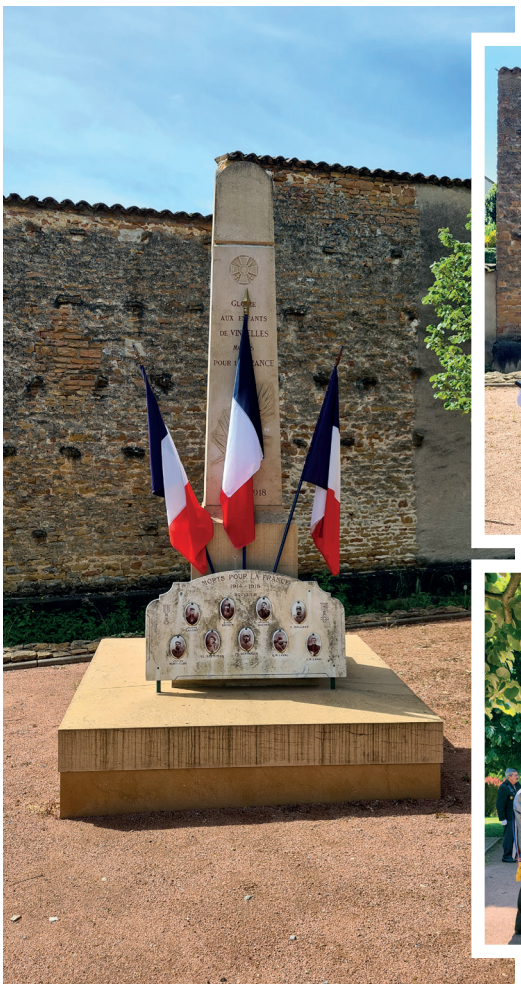

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

UN CONCERT SYMPHONIQUE POUR DIRE « MERCI »

Le dimanche 16 octobre à la salle des fêtes de Vinzelles, l'orchestre symphonique mâconnais "Résonances" a joué devant une centaine de spectateurs curieux et enthousiastes .

Par un bel après-midi ensoleillé, une trentaine de musiciens, tous amateurs sauf sa cheffe Corine MONTANTEME professionnelle, ont donné 1h30 de musique variée de film ou classique: *Le Roi Lion, Pirates des Caraïbes, Les Joyeuses Commères de Windsor…*

Le spectacle interactif avec le public proposait des œuvres sous l'angle pédagogique : les spectateurs volontaires pouvaient même essayer de tenir la baguette ! Toutes les familles d'instruments étaient représentées : cordes , vents, cuivres et percussions .

Une façon pour les musiciens de remercier chaleureusement l'association vinzelloise Rencontres et Loisirs qui leur a permis d'occuper ponctuellement la salle des fêtes pendant la crise pandémique quand les mesures sanitaires empêchaient de répéter dans les lieux habituels, trop petits.

Un son puissant et enveloppant. Une parenthèse enchantée, un spectacle vivant qui a su faire vibrer les cœurs et les tympans, des petits et des grands.

Remerciements à la municipalité de Crêches-sur-Saône pour le prêt des 4 estrades (percussions et cuivres).

Remerciements aux bonnes âmes qui nous ont aidés à organiser cet évènement.

Valérie GRANGER

FESTIVAL LES VENDANGES DE L'HUMOUR

Festival LES VENDANGES DE L'HUMOUR

Pour la première fois à Vinzelles le samedi 19 novembre, avec une soirée animée par l'humoriste belge INNO JP.

25e édition, du 11 au 26 novembre à Charnay, Chaintré, Mâcon, Cluny, Saint Laurent, Vinzelles, Clessé, Mâcon.

En partenariat avec l'Union des Producteurs Pouilly-Vinzelles et Pouilly-Loché qui ont offert une dégustation de leurs crus.

Le public a apprécié ce moment de détente et de rires, il se tient prêt pour 2023.

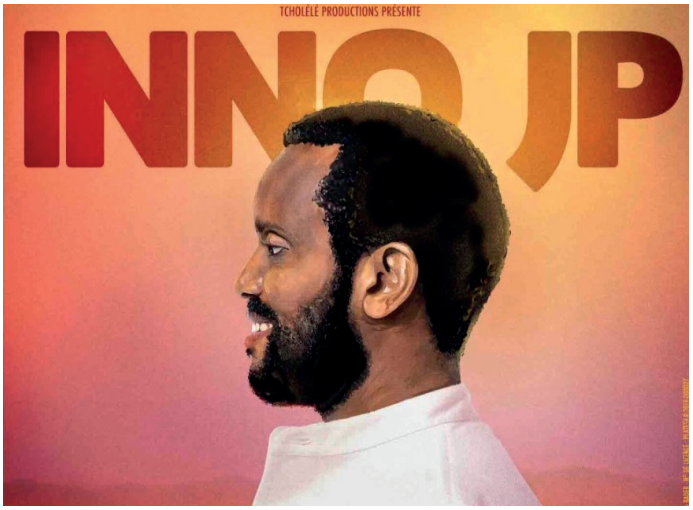

CLUB DES AÎNÉS RURAUX " LA VIEILLE VIGNE "

L'année 2022 s'achève avec toujours un covid 19 qui rôde autour de nous. Nous avons pu reprendre nos activités en octobre 2021 stoppées en 2019. Le repas du 11 novembre a pu se maintenir avec une bonne participation.

L'assemblée générale fixée au 6 décembre a permis de faire le bilan de notre association qui depuis 1979 réunit une cinquantaine de personnes ayant l'âge de la retraite. Le covid a hélas perturbé ces moments de convivialité. Espérons une nouvelle année 2023 avec le retour de nos activités précédentes.

Je lance à nouveau un appel à toutes celles et à tous ceux qui aimeraient passer quelques heures de détente et d'amitié à nous rejoindre les premiers et troisièmes mardis de chaque mois à la salle des fêtes de Vinzelles.

Le 6 janvier sera notre premier rendez-vous de l'an 2023, appel des cotisations et si rien ne s'y oppose, nous pourrons déguster la traditionnelle galette des rois.

En attendant je vous souhaite une année de bonheur et de bonne santé pour vous et pour ceux qui vous sont chers.

Maurice GRIFFON, le Président

ASSOCIATION RENCONTRES ET LOISIRS

Avec plus de 110 participants à nos activités en 2020, nous avons dû, comme beaucoup d'autres associations, interrompre nos animations en raison du covid en 2021.

Petit à petit, nos activités ont repris à l'automne 2022. Certaines, anciennes, n'ont pas été reconduites mais de nouvelles sont lancées. Notre association s'adapte au fur et à mesure et reste à l'écoute de chacun.

Programme 2022-2023 (salle des fêtes)

PATCHWORK
Activité bimensuelle, le lundi de 14 à 17h.

INFORMATIQUE
Activité hebdomadaire, le mardi matin, au 1er étage du bâtiment de l'agence postale.
2 groupes constitués : 9h00 / 10h30 et 10h30 / 12h00.
Animateur : Jean-Claude Froment
Tarif annuel : 50 €
Les "cours" s'adressent aux débutants et aux personnes déjà expérimentées.

GYMNASTIQUE
Activité hebdomadaire, le vendredi de 9h45 à 10h45
Animatrice : Isabelle Froissart
Tarif annuel : 120 €

COURS FITNESS – ZUMBA
Activité hebdomadaire samedi de 11h à 12h
Animation : Elene GOGOBERIDZE
Tarif annuel : 120 €

DANSE MODERNE / JAZZ enfants
Activité hebdomadaire. Deux cours proposés :
- Écoliers en primaire le lundi de 16h30 à 17h30
- Petits (de 3 ans jusqu'à la primaire) le lundi de 17h30 à 18h15

Animatrice : Delphine FOUILLET
Tarif annuel : 60 €

Pour tout renseignement relatif aux activités et à l'association : appelez le 06 81 93 94 63.

AMITIÉS VINZELLOISES

Les membres de la commission communication & évènements ont eu le plaisir d'accueillir l'association puydômoise « Amitiés Vinzelloises », le samedi 10 septembre.

L'objectif de cette rencontre était de renouer les relations, malheureusement interrompues depuis deux ans à cause de la pandémie.

Il était nécessaire de réfléchir à la suite à donner et d'échanger avec la nouvelle présidente, Sabine Blanchet sur les prochains évènements qui pourraient être organisés conjointement.

Cette visite a été l'occasion pour les Saône-et-Loiriens de faire découvrir à leurs amis Puydômois la beauté des vignobles mâconnais ainsi que l'incontournable Roche de Solutré.

Prochaine rencontre : Fête de l'Ail des Ours, le samedi 3 juin 2023 à Vinzelles (63).

Yasminah Lamure

Commune de Vinzelles Saône-et-Loire

FNACA

40e anniversaire 1982 / 2022

La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord est présente depuis 1958 dans tous les départements où les communes sont regroupées par secteur.

Notre comité local, créé en 1982, appartient au secteur 1. Son siège social fut établi à la mairie de Vinzelles. Cette association Loi 1901 regroupe les communes de Fuissé, Loché, Solutré, Varennes et Vinzelles. Henri Béraud assura la présidence jusqu'à son décès en 1993. Georges Chambard lui succéda, et depuis 2001 Michel Moreau préside cette association. Celle-ci n'est rattachée à aucune institution politique ou confessionnelle.

Dès sa création, le comité sollicita les communes concernées pour participer à l'acquisition du drapeau tricolore, emblème de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord. Au cours de l'année 1982, le comité reçut son drapeau aux couleurs de la France.

La FNACA commémore chaque année le 19 mars, date officielle du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie (1954 – 1962) devenue depuis la loi du 6 novembre 2012, « Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. »

Des cérémonies sont organisées dans nos villages pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires d'un conflit qui aura été un des plus longs depuis la première guerre mondiale. Le comité local qui comptait en 1982 un effectif de 52 membres, n'en compte plus que 22 en 2022. Le comité est présent à toutes les cérémonies commémoratives : 19 mars, 8 mai, 11 novembre et en particulier à Solutré, à Vinzelles aux Cadots, et à Varennes (août 1944), pour rendre les honneurs à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Le 19 mars 2022, nous avons déposé sur les tombes de nos camarades décédés ces dernières années, la plaque souvenir des anciens combattants FNACA.

Une exposition à Vinzelles et à Varennes a permis en toute objectivité de faire connaître une page d'histoire de la guerre d'Algérie.

Des réunions dans l'année donnent l'occasion de se retrouver dans une ambiance amicale et de solidarité. Notre devoir est de perpétuer le souvenir des deuils et des souffrances de ces trois dernières guerres, et de le transmettre aux nouvelles générations qui doivent se montrer vigilantes et conciliantes afin de ne pas être condamnées à revivre un tel passé.

Bon anniversaire à notre comité et tous mes vœux de santé et de bonheur pour les membres FNACA et leur famille.

Michel Moreau, président

19 mars

19 mars devant le monument

12 octobre - 40 ans

En souvenir de Jean-Claude Bernardet qui vient de nous quitter. Il nous fit l'honneur d'une visite commentée du Mémorial citoyen qu'il a créé en 1980.

F.N.A.C.A.
Comité Cantonal MÂCON-SUD
Vinzelles - Varennes - Loché - Fuissé Solutré.
Siège Social : Mairie de Vinzelles

AMICALE DES BOULES VINZELLES – LOCHÉ

L'année 2022 nous a permis de retrouver les jeux de boules !

L'ambiance était au rendez- vous ; l'amicale a été récompensée par l'arrivée de nouveaux joueurs et joueuses (boule lyonnaise). Malheureusement des amis licenciés nous ont quittés trop vite…

L'année débuta avec le repas dansant du 5 mars ; cette soirée accueillait des participants heureux d'être enfin libres après la pandémie.

Au mois d'avril, nous sommes allés aux rencontres des associations sportives du secteur 4 (dont nous faisons partie) c'était à La Salle .

Dans le mois de mai, nous avons reçu les fédéraux vétérans du département avec l'aide de Davayé et de La Roche-Vineuse. Plus de 160 joueurs se sont affrontés depuis le matin et un repas bouliste a été servi à la salle des fêtes.

Au mois de juin a eu lieu le concours amical des vétérans aux Quatre Saisons à Loché. Cette manifestation est très appréciée de tous, surtout par beau temps. Mais pour 2023 nous envisageons de la faire sur Vinzelles afin de faciliter l'organisation.

Samedi 25 juin ce fut le challenge du caveau, concours en doublettes très bien primé qui attire bon nombre de joueurs de l'extérieur.

En juillet, le concours amical challenge LASSARAT s'est déroulé dans une bonne ambiance. Il a permis à de nouveaux joueurs et joueuses de participer, car les licences ne sont pas obligatoires.

Le grand concours challenge de la Cave Coopérative a eu lieu le premier lundi d'août en journée. Ce fut un succès avec des équipes venant de loin.

À noter aussi que les licenciés de Vinzelles se sont distingués dans des concours d'autres sociétés.

En septembre, après les grosses chaleurs de l'été, les entraînements du jeudi ont recommencé. On est contents de voir quelques joueurs sur les terrains ainsi que des spectateurs désireux de passer un agréable moment et profiter de la fraîcheur de la buvette.

Un concours amical était prévu le 10 septembre mais la période des vendanges a entraîné son annulation (pas assez de monde disponible).

Les jeux de boules lyonnaises sont ouverts à tous, n'hésitez pas, venez pour une partie amicale.

Le bureau et tous les boulistes vous souhaitent une bonne année 2023 !

Président : 06 22 27 73 75
Vice président : 06 15 87 55 57

Patrice Moreau

CALENDRIER 2023

Samedi 4 mars : Repas dansant
Samedi 24 juin : Concours doublettes challenge caveau - 13h30
Lundi 7 août : Concours doublettes cave coopérative - 8 h

Concours amicaux ouverts à tous
Mercredi 14 juin : Concours vétérans quadrettes avec repas - 9h
Samedi 22 juillet : Concours LASSARAT doublettes - 14h
Samedi 30 septembre : Triplettes mixtes - 13 h30

À partir du 15 avril, but d'honneur en tête à tête les jeudis après-midi.

LA VIE DE LA PAROISSE

En 2002, 15 paroisses du Sud-Mâconnais se regroupèrent pour mettre en commun leurs énergies et répondre à la diminution du nombre de prêtres. Depuis 20 ans notre « clocher » est intégré à la nouvelle paroisse dénommée Paroisse Notre Dame-des-Vignes. Le temps où chaque village avait son curé est bien révolu !

Deux prêtres, Pierre Dhaussy, curé, et Osvaldo Segovia Gali, vicaire, résident à la maison paroissiale de La Chapelle-de-Guinchay.

Cette année deux messes ont été célébrées le samedi soir, dont une le 23 avril en l'honneur de la saint Georges, saint patron de notre église.

Chaque dimanche, avec l'accord de Mgr Rivière, évêque d'Autun, l'abbé Comby, chapelain de la Fraternité Saint-Pierre, célèbre à 10h30 la messe en latin selon le rite romain (Concile de Trente).

Un panneau à l'extérieur de l'église permet de suivre les activités de la grande paroisse et de s'informer sur les offices et les différents services (sacrements).

La doyenne du village, Madame Lucienne Larochette s'est éteinte le 12 octobre. Ses obsèques ont été célébrées à l'église de Vinzelles où elle a donné beaucoup de son temps pour l'embellissement. Elle était une fidèle paroissienne, présente à chaque office ou autre évènement. Son dernier cadeau fut une nappe d'autel brodée par ses soins.

Bonne fête de Noël en famille.

Michel Moreau

MAISON PAROISSIALE
97 rue Jules Chauvet - Cidex 204 - 71570 La Chapelle-de-Guinchay
Tél. : 03 85 36 72 03
E-mail : accueil@paroissendv.com

Une secrétaire assure la permanence à la maison paroissiale.

La croix fut déplacée à l'entrée ouest - Le monument aux Morts érigé en 1923

CAVE DES GRANDS CRUS BLANCS

Une année 2022, elle aussi, marquée par les dérèglements climatiques.

La vigne et les vignerons sont solides et font face mais tout cela les confortent, s'il le fallait, dans leur volonté de lutter encore plus efficacement contre les nuisances faites à notre environnement.

Ainsi la Cave des Grands Crus Blancs est certifiée HVE (Haute Valeur Environnementale) et ISO 22000, c'est l'engagement et le travail des viticulteurs qui ont permis d'atteindre cet objectif.

La récolte s'est faite dans de bonnes conditions. La vendange était très saine (après une année sèche), le degré alcoolique plus que correct mais les volumes déficitaires.

Le millésime 2022 que la commission dégustation a jugé sur cuve se révèle excellent : bon équilibre alcool-acidité, beaucoup de fruit avec une subtile complexité aromatique, un fort potentiel d'évolution vers encore plus de finesse.

La Cave est fière de proposer un Pouilly-Fuissé 1er Cru 2021, ainsi qu'une première cuvée bio.

Pouilly-Loché et Vinzelles 1er Crus sont attendus pour la récolte 2024.

Je vous souhaite une année 2023, pleine de bonnes choses, dont la dégustation des vins de nos vignerons.

Le Président, Richard Goyat

LISTE DES RÉFÉRENTS VOISINS VIGILANTS

PERSONNE RÉFÉRENTE	ADRESSE	SECTEUR
Guy RANCHIN	84, rue de la Bruyère Tél. : 06 11 42 75 62 Email : guy.ranchin@orange.fr	**Référent Mairie**
Bernard BOURDON	1407, route des Galopières Tél : 06 47 69 56 84 Email : bernard.renee.bourdon@orange.fr	**Référent Centralisateur**
Michel GIRODET	268, rue des Buchardières Tél : 06 85 99 26 13 Email : danielle.girodet@orange.fr	Rue des Buchardières Rue des Pétaux Rue du Château
Robert AJALBERT	105, rue de Malpertuis Tél : 06 74 18 99 93 Email : robert.ajalbert@wanadoo.fr	Rue de Malpertuis Rue des Guillots Route des Galopières
Patrice MOREAU	187, rue de Sency Tél : 07 81 78 10 69 Email : moreau.andrepatrice@neuf.fr	Rue de Sency - Chemin de la Dame Rue des Morandes - Rue des Sources
Jacques TRANCHAND	30, rue de la Calatière Tél : 06 75 38 58 66 Email : jacquestranchand@orange.fr	**Référent Centralisateur suppléant** Rue des Quarts - Rue du Bourg
François VUILLAUME	86, rue de la Calatière Tél : 06 77 09 54 34 Email : francois.vuillaume5@wanadoo.fr	Rue de la Calatière
Serge BERNARD	135, rue de la Cadole Tél : 06 47 94 84 45 Email : chantal.deshenri@wanadoo.fr	Rue de la Cadole Rue du Paradis
Martine MULLIERE	144, rue des Prés longs Tél : 06 98 64 00 56 Email : martinem71@yahoo.fr	Rue des Prés longs Rue de la Bruyère Rue des Foreys
Brigitte BERTRAND	154, rue du Pré du Breuil Tél : 06 26 92 14 23 Email : jean_jacques.bertrand@bbox.fr	Rue du Pré du Breuil Rue de Banand Rue de Méziat
Yves ANDREUX	79, rue de l'Église Tél : 06 77 95 42 45 Email : yves.andreux@wanadoo.fr	Rue de l'Église Rue aux Bourgeois Rue des Verchères

Comme convenu avec notre gendarme référent, une réunion avec la gendarmerie sera organisée afin d'actualiser les consignes. **Le Maire**

SIVOM DE CHAINTRÉ - VARENNES-LÈS-MÂCON - VINZELLES

Le SIVOM gère :

Le RPI (écoles primaires – 157 élèves) :

- équipements (mobilier, jeux extérieurs, numérique)
- allocation à disposition des enseignant(e)s
- le transport scolaire (financé par MBA)
- le personnel d'accompagnement dans le transport
- le transport piscine
- le restaurant scolaire (repas, personnel d'accompagnement, équipements).
- la garderie périscolaire

Le Centre de Loisirs

Pour assurer ces 2 missions le SIVOM emploie 13 personnes (7 équivalents temps plein) sous la direction de Séverine MARTINS. Les charges sont réparties à égalité entre les 3 communes.

Du matériel lourd

Au sein du SIVOM, Varennes et Vinzelles se partagent du matériel lourd (camion PL, tracteurs, épareuse, aspirateur à feuilles) et les frais correspondants.

Subventions des communes

- RPI et Centre de Loisirs : 227 000 € (1/3 par commune).
- Matériel : 28 000 € (partagés entre Varennes et Vinzelles).

TARIF DES REPAS SCOLAIRES

Le bureau du SIVOM (Chaintré – Varennes – Vinzelles) réuni le 18 juillet a décidé de limiter la hausse du tarif des repas scolaires à 0,15 €. Le tarif passe ainsi de 4,90 à 5,05 €.

Cette augmentation de recette ne couvre que très partiellement (25 %) la hausse de tous les coûts (notamment : fourniture du repas, salaires des personnels d'accompagnement, énergie) qui sont de l'ordre de 0.60 €/repas.

Il faut savoir que le coût total d'un repas est de 8,25 € ; somme dans laquelle les salaires et charges des personnels comptent pour 54 %.

Les communes du SIVOM subventionnent donc la restauration scolaire à hauteur de : 19 000 repas/an x (8,25 – 5,05) € = 60 800 €/an ; soit 20 266 € pour chacune des 3 communes.

LES EFFECTIFS SCOLAIRES

RPI - CHAINTRE-VARENNES-VINZELLES
EFFECTIFS 2022-2023

	COMMUNE DE RESIDENCE				ECOLES								
					VARENNES				CHAINTRE			VINZELLES	
	Vinzelles	Varennes	Chaintré	extérieur	PS	MS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Mat. PS	4	4	6		14								
Mat. MS	8	3	4	1		16							
Mat. GS	7	2	10	1			20						
CP	9	10	3	2				17	7				
CE1	7	6	4	2						19			
CE2	4	6	9	4							23		
CM1	8	2	7	2								19	
CM2	6	7	6	3									22
	53	**40**	**49**	15	**maternelles : 50**			**17**	**49**			**41**	
	142			15	**67**				**primaires : 107**				
mis à jour le 05/11/2022 - YA					**total : 157**								

- A noter la répartition des CP entre Varennes et Chaintré, afin de soulager les effectifs de Varennes.
Décision prise, en bonne entente, par les directrices des écoles.
- Prévision pour la rentrée 2023 : stabilité des effectifs.

MBA (Mâconnais-Beaujolais Agglomération)

TRI DES PAPIERS ET EMBALLAGES : En 2023, c'est tous dans le bac jaune !

Trier est un geste essentiel à la préservation des ressources et de l'environnement. Il est la première étape de la chaine de recyclage de matériaux qui permet leur valorisation.

Dès le 1er janvier 2023, le tri est simplifié. À partir de cette date, tous les emballages et papiers sont rassemblés dans les bacs ou colonnes jaunes (les bleus disparaissent). Des consignes de tri plus simples, ce sont moins d'hésitations et moins d'erreurs.

En plus, la famille s'agrandit ! Les barquettes en plastique ou polystyrène, les films plastiques, les tubes de dentifrice, les paquets de café, les pots de yaourt… rejoignent en 2023, les bacs jaunes avec les conserves en métal, les briques de jus de fruits ou de lait et les flacons de shampoing etc… **sans exception** et ce, sur l'ensemble du pays pour développer massivement les filières de recyclages et uniformiser les consignes.

Ces emballages désormais à trier représentaient jusqu'alors 11% du volume de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles d'un habitant de MBA. En intégrant rapidement ces nouvelles consignes, vous réduirez le volume de vos déchets à incinérer ou à enfouir et agirez pour la préservation des ressources.

Les emballages en verre se déposent toujours dans les colonnes vertes.

LE SAVIEZ-VOUS ? Il faut 49 barquettes en plastique pour faire un arrosoir, 6 briques de jus de fruits pour faire 1 rouleau de papier toilette, 20 bouteilles d'eau pour faire un oreiller.

➜ Pour plus d'infos sur les consignes : www.mb-agglo.com

Ramassage des ordures ménagères : à partir du 1er janvier 2023, 1 seul ramassage par semaine, le mercredi matin (à partir de 5h)

Grand cycle de l'eau : Ne jetez pas « Tout à l'égout »

L'appellation courante « tout-à-l'égout » est redoutable : elle laisse entendre que l'on peut tout évacuer dans un système d'assainissement. MAIS CE N'EST PAS LE CAS !*

Les produits toxiques (diluants, pesticides, résidus de peinture, etc.) non seulement ne sont pas traités par la station d'épuration, mais ils sont susceptibles d'intoxiquer les algues et bactéries qui la font fonctionner, réduisant ainsi son efficacité. Ils sont également extrêmement dangereux pour le personnel d'exploitation qui travaille dans les réseaux d'eaux usées et peuvent être à l'origine d'accidents graves. Enfin, ils polluent les milieux aquatiques.

Les mégots de cigarettes, papiers gras, ou résidus divers jetés dans les bouches d'égout s'accumulent au fond des conduites qui se bouchent petit à petit, provoquant des odeurs désagréables et risquant de faire déborder les réseaux en cas de pluie. En cas d'orage et d'accumulation d'eau, ces produits finissent par être rejetés et viennent polluer les milieux aquatiques. **Les lingettes**, comme les autres objets difficilement solubles ou biodégradables : **sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus**, etc. posent de multiples problèmes. Ils peuvent obstruer des réseaux de petit et moyen diamètre, y compris dans les immeubles ; causer des pannes des pompes et des organes mobiles. Au-delà des coûts induits par ces dysfonctionnements, les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements…), d'environnement et même de santé publique (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques. Tous les autres déchets doivent être :
- Évacués avec les ordures ménagères s'ils ne sont pas toxiques,
- Rapportés dans une déchèterie pour les déchets dangereux, les solvants, les peintures… ou dans une filière spécialisée comme pour les médicaments...

Mâconnais-Beaujolais AGGLOMÉRATION

67, Esplanade du Breuil - 71011 MÂCON Cedex
Tél. 03 85 21 07 70 - Mail : accueil@mb-agglo.com
Accueil au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

CHEMIN VICTOR EXPRESS

Les amoureux de randonnées faciles apprécieront ce beau circuit « Chemin Victor Express ».

Une boucle découverte, composée de deux itinéraires de 26 km aller-retour, pouvant se faire en une journée selon votre rythme.

À défaut de partir depuis le point de départ initial, Gare Mâcon Loché TGV, vous pouvez commencer votre parcours en partant directement de Vinzelles, Rue du Bourg, Rue de Sency puis Loché et laissez-vous guider par le balisage repérable par un petit personnage, qui n'est autre que Victor.

Un parcours qui convient à tous, avec très peu de dénivelé. Ce circuit vous fera découvrir 8 magnifiques villages, situés au sud de la Bourgogne : Loché, Vinzelles, Chaintré, Chânes, Saint-Amour-Bellevue, Juliénas, Saint-Vérand et Leynes.

Selon votre humeur ou votre condition physique, vous pourrez prolonger ce parcours en rejoignant le « Sentier Victor » une fois arrivés à Juliénas. Une grande boucle conçue pour les amateurs de randonnée, passant dans 12 magnifiques villages du Beaujolais : Juliénas, Emeringes, Chénas, Fleurie, Avenas, Lantignié, Régnié-Durette, Villié-Morgon, Jullié, Chiroubles, Beaujeu et Vauxrenard.

Yasminah Lamure

RÉSEAU DE RANDONNÉES

- Balisage réalisé et entretenu par MBA.
- Indépendant des circuits locaux existants - *(Vinzelles : promenade des 4 lavoirs).*
- Emprunte des voies communales, ou privées avec l'accord des propriétaires.

➜ **Mise en place en 2023**

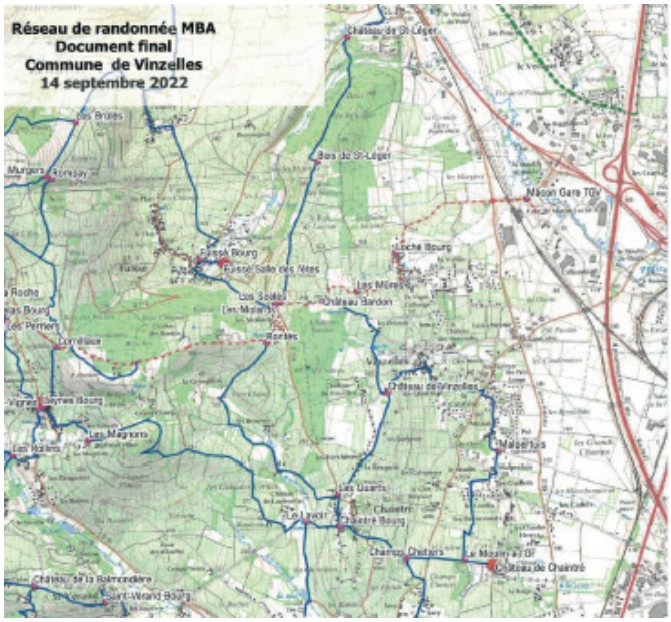

PETITES ASTUCES

- **Applications gratuites pour préparer et partager ses propres circuits rando**

PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural)

Le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) comprend 4 communautés (MBA, CLUNYSOIS, TOURNUGEOIS, ST CYR-MÈRE BOITIER) regroupant 123 communes et 114 000 habitants.

Il doit produire le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) à l'horizon 2024, lequel traitera de nombreux (tous ?) aspects de notre environnement : urbanisme, développement économique, déplacements, commerce, habitat, agriculture, paysages, santé, éducation, climat, environnement…"Organiser l'avenir du territoire pour les 20 prochaines années".

Vaste programme… Ça avance, rien ne presse pour devoir supporter de nouvelles contraintes qui viendront s'ajouter à celles existantes, sans en retrancher aucune.

Le Maire

Pôles en **É**quilibre
sur la
Tête du **R**ural…

Il tient,
garde le sourire,
mais il fatigue…

(sur le portail de la cathédrale d'Embrun, Hautes-Alpes – photo YA)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « LES VIGNES FLEURIES »

Nous voici au mois d'octobre, l'année scolaire 2022-2023 est déjà bien entamée !

41 élèves ont repris le chemin de l'école en septembre. Mme Peguet, directrice et enseignante des 19 CM1, ainsi que Mme Bourquin, enseignante des CM2 les lundis et Mme Favier, enseignante des CM2 les mardis, jeudis, vendredis sont toujours présentes à l'école de Vinzelles.

Cette année scolaire, les élèves travaillent autour du thème de la mythologie. Ils ont d'ailleurs terminé la première période avec une sortie cinéma à Mâcon pour la projection du film d'animation *Icare*.

L'année scolaire 2021-2022 semble déjà loin ! Quelques temps forts de l'année écoulée en images :

- **Projet musical Batucada** en partenariat avec le conservatoire de Mâcon (4 séances menées par des musiciens professionnels)
- Après-midi **Carnaval** !
- **Cycle natation** au centre nautique de Mâcon
- **Sortie cinéma** pour la projection du film *La fameuse invasion des ours en Sicile*
- **Sortie à Mâcon** autour des ponts et de la nature en ville (en lien avec les thèmes travaillés en sciences et en géographie)
- **Festival Barbacanes Classics** au château de Varennes-lès-Mâcon
- **Voyage scolaire à Lyon** avec nuitée

Pauline Peguet, Directrice

SERVICE ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire est devenue un service indispensable pour les familles. Les enfants ont plaisir à se retrouver pour un moment de jeu avant et après l'école. La fréquentation reste stable depuis maintenant plusieurs années avec près de 20 enfants accueillis les matins et 35 les soirs.

Située dans les locaux de l'école maternelle de Varennes-lès-Mâcon, elle permet aux familles d'avoir un seul lieu où conduire et venir chercher les enfants.

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 19h00.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs sort doucement des restrictions liées au covid-19 et a pu cet été, pour le plaisir des enfants, repartir en sortie. L'accueil du mercredi est beaucoup demandé et malheureusement la structure a été dans l'obligation de refuser des enfants.

Près de 50 enfants sont maintenant accueillis sur toutes les périodes de l'année : mercredis et vacances scolaires. Nous avons pu découvrir cet été diverses activités sportives et avons profité de ce beau temps pour être en extérieur le plus possible mais les chaleurs étant de plus en plus au rendez-vous et rendant les activités compliquées en été, une climatisation a été installée dans la salle de jeu de l'école permettant aux enfants de trouver quelques moments de fraîcheur dans la journée.

Horaires d'ouverture : Mercredis et vacances scolaires (sauf Noël & Août) de 7h30 à 18h30.

➜ **Pour nous contacter, vous pouvez appeler Séverine au 06 18 43 63 44**

TRANSPORT SCOLAIRE COLLÈGE ET LYCÉE

Pour tout renseignement concernant le transport scolaire du second degré, desservant Vinzelles à destination de Mâcon, et de Mâcon à Vinzelles :

➜ Contactez directement le **Service Mobilités des Transports et des Infrastructures au 03 85 39 93 40.**

➜ **E-mail** : transports71@bourgognefranchecomte.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

➜ Assistantes maternelles exerçant à leur domicile :
Carine MARTINOT
1629, route des Galopières - 06 75 51 88 13

➜ **Devenir assistant(e) maternel(le) :**
https://www.saoneetloire71.fr/accueil/vous-etes-un-professionnel/devenir-assistant-maternel

➜ **Parents, employer un(e) assistant(e) maternel(le) :**
https://www.saoneetloire71.fr/que-peut-faire-pour-vous/vous-etes-parents/modes-daccueil/assistantes-maternelles

➜ **Autres sites à consulter :**
- www.monenfant.fr
- www.caf71.fr
- www.msa-bourgogne.fr

➜ **Vous pouvez également vous renseigner** : à la mairie de votre domicile, au RPE le plus proche de chez vous ou à la Maison France Service (MFS) la plus proche de chez vous.

Direction Enfance et Familles - PMI
Département de Saône-et-Loire - Espace Duhesme
18 rue de Flacé - CS 70126 - 71026 Mâcon cedex 9
Tél : 03 85 39 56 63 - www.saoneetloire71.fr

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Les 3 restaurants scolaires du SIVOM ont malgré la pandémie pu fonctionner normalement. Les recommandations sanitaires ne nous ont pas rendu la tâche facile et les besoins en désinfection ont bien occupé le personnel.

Près de 150 repas sont servis tous les jours et la livraison en liaison froide se fait toujours par le biais de la société RPC située à Manziat. Les enfants bénéficient de repas variés et équilibrés ainsi que des repas à thème. À la belle saison et afin d'égayer les temps de cantine, des pique-niques sont proposés afin de manger en extérieur et de profiter du beau temps. Les familles ont accès à une interface sur l'application ROPACH permettant de consulter les menus et factures mais aussi de procéder aux modifications de présence. Cet outil est d'une grande utilité et permet au SIVOM de gérer le service plus facilement.

Le SIVOM a maintenant à charge le personnel des cantines, des écoles et des services de garderie et centre de loisirs. Il est composé actuellement de 13 agents au quotidien et des contractuels sont recrutés pour l'été, ce qui représente l'équivalent de 7 contrats à temps plein. Tous ne travaillant pas sur le même site, plusieurs réunions sont organisées dans l'année afin de pouvoir maintenir un bel esprit d'équipe et une uniformité dans le fonctionnement des services permettant de pallier les remplacements plus facilement.

Séverine Martins

LE SOU DES ÉCOLES CHAINTRÉ-VARENNES-VINZELLES

Le Sou des écoles de Chaintré-Varennes-Vinzelles a été créé fin 2020. Les membres actifs de l'association dont la présidente Ophélie PAQUET collectent des fonds tout au long de l'année scolaire par l'organisation de diverses actions. L'objectif : financer les projets des 3 écoles : spectacles, voyage de fin d'année, journée découverte d'un lieu, sortie musée, sortie cinéma, achat de petits matériels... Ensemble, nous œuvrons pour le bien-être et le plaisir des enfants. Les bénéfices sont intégralement distribués à chaque école du R.P.I.

Voici un aperçu des différentes manifestations qui ont été organisées pendant l'année scolaire 2021-2022 :

Vente à emporter de saucissons beaujolais-pommes de terre et moelleux au chocolat le 22 octobre 2021

228 parts ont été préparées par le restaurant « Le Chambard » de Varennes-les-Mâcon. Merci à eux pour leur participation.

Vente de sapins de Noël le vendredi 10 décembre 2021

L'entreprise GAEC du Plat de l'Air, producteur et spécialiste du sapin de Noël se situant à Chaponost près de Lyon (69) a permis l'organisation de cette vente. De beaux sapins pour décorer nos maisons…

Vente de chocolats le 15 avril 2022

Le boulanger de Varennes nous a permis de vendre de magnifiques chocolats pour la fête de Pâques : poules, cloches, carpes… ont régalé petits et grands !

Vente de plants en mai 2022

Grâce à la société Mâcon Végétaux, une vente de plants a été organisée pour la première fois le 6 mai : tomates, courgettes, salades ont été proposées.

La Kermesse : le 1er juillet 2022

Le beau temps étant de la partie, les enfants ont pu profiter pleinement des activités mises en place par les membres du Sou des écoles.

Pour commencer les festivités, les institutrices avaient préparé avec les enfants de magnifiques chansons, un grand merci à elles.

Ensuite les enfants ont pu profiter des jeux divers et variés : pêche à la ligne, chamboule-tout, course-en-sac…

À l'issue de ces jeux, une paella géante a été préparée par Jean-Claude GEOFFROY de Baneins.

Nous tenons à remercier vivement les institutrices et les parents pour leur aide précieuse tout au long de l'événement. Merci également à tous les bénévoles de l'association pour la mise en place et le bon déroulement de la kermesse.

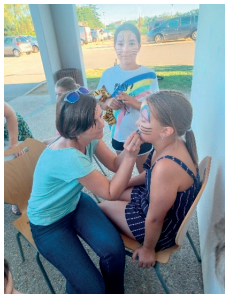

Le jeudi 7 juillet 2022 : La boum des CM2

La fin de l'année scolaire a été marquée par la traditionnelle boum des CM2. Les enfants ont passé un super moment !

Nous tenons vivement à remercier tous les membres de l'association pour le temps et l'investissement qu'ils ont consacrés aux diverses manifestations ainsi que les maires et conseillers municipaux de chaque commune pour leur soutien.

Les écoles ont besoin de nous tous afin de mettre en place des activités sportives, ludiques et culturelles pour nos enfants.

Vous pouvez toujours nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : soudesecoles.cvv@gmail.com

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 !

➜ **N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook pour avoir toutes les infos : scannez le QR code !**

SOU DES ÉCOLES CHAINTRÉ - VARENNES - VINZELLES

Les prévisions pour 2023

- **Vente de fromages** : courant février 2023
- **Vente de chocolats** pour Pâques
- **Brocante à Vinzelles** : le dimanche 23 avril 2023 *(reportée au 14 mai si mauvais temps)*
- **Kermesse** : le vendredi 30 juin 2023
- **La boum des CM2** : le vendredi 7 juillet 2023 *(fin des cours)*

NUISANCES SONORES

Utilisation des appareils bruyants de jardinage et de bricolage : tout n'est pas permis !

Réglementation sur les appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, souffleurs, perceuses, débrousailleuses…)

L'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001 (art 10) prévoit que : "Les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés :

- **qu'aux jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h,**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif quelle qu'en soit la provenance.

Enfin, il est "interdit, de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin."

En résumé, tous les bruits non raisonnables sont passibles d'amendes.

DÉJECTIONS CANINES

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites-en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances.

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines.

Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramassez les déjections.

Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).

J'aime mon chien, j'en suis responsable et j'en prends soin !

ENTRETIEN PAYSAGER

Entretien des chemins

Les fortes pluies peuvent entraîner de la terre ou des graviers sur la chaussée. Chaque riverain est tenu de nettoyer les dépôts provenant de sa propriété.

Entretien des trottoirs

Les riverains sont tenus de nettoyer les trottoirs attenants à leur propriété, surtout par temps de neige ou de verglas.

Élagage des haies

La loi met à la charge des propriétaires et exploitants agricoles l'obligation d'assurer l'élagage des haies, le long des routes et des chemins communaux.

Le brûlage

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année, selon l'Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par des odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants. La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

En cas de non-respect du RSD, une contravention de 450€ peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du nouveau code pénal).

Source ADEME

Pour garder mon village propre,
j'entretiens mon trottoir naturellement !

Solutions efficaces :
- Binage
- Arrachage
- Eau bouillante au vinaigre blanc et gros sel

"Le nettoyage du trottoir est à la charge du riverain sur toute la longueur de son habitation."

Il concerne :
le balayage, le désherbage et le démoussage

LE SSIAD - SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérente à la fédération ADMR de Saône-et-Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont la vôtre et a une capacité de 38 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

- Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2*.)
- Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, le service d'aide à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, l'école d'infirmières et d'aides-soignantes, l'HAD, la Maison de Santé de Crêches-sur-Saône…

Contact pour plus de renseignements

Amandine Lapalus - Infirmière Coordinatrice
50, rue de la Brancionne - 71680 Crêches-sur-Saône
03 85 37 46 31 - ssiad.creches@orange.fr

** Le GIR correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne dépendante. Il est calculé à partir de la grille AGGIR.*

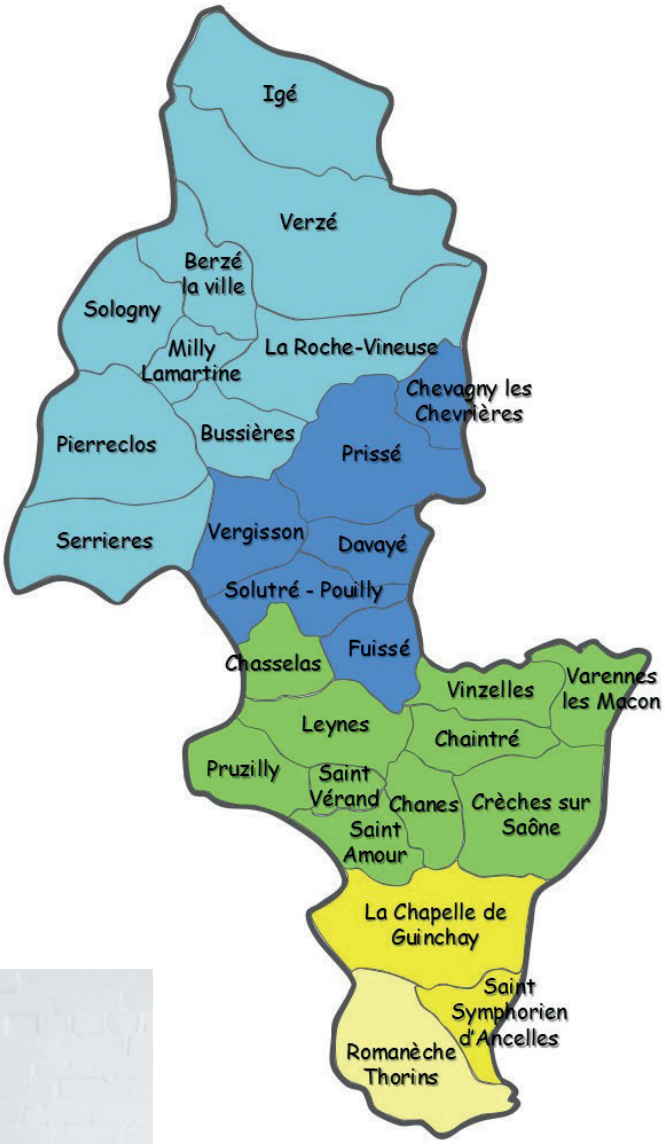

L'ADMR

Des prestations adaptées aux besoins et assurées par l'ADMR de Crêches-sur-Saône :
Personnes âgées - Personnes handicapées - Familles - Tout public - Retour d'hospitalisation - Accompagnement véhiculé - Portage de repas - Téléassistance

Sur Chaintré, Chânes, Chasselas, Crêches-sur-Saône, Leynes, Loché, Pruzilly, Saint-Amour, Saint-Vérand, Varennes-lès-Mâcon et Vinzelles.

➜ **Le bureau de l'Association accueille le public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h sur rendez-vous.**

L'association met à disposition des salariés des aides techniques facilitant le transfert des personnes accompagnées dépendantes, dans le cadre de la prévention des risques professionnels.

Le département a permis l'acquisition de kits MAD comprenant 4 aides techniques (drap de glisse – ceinture de transfert – sangle élingue – sangle de lit). Ce sont 11 salariées qui ont été formées en 2021 à l'utilisation du kit par les infirmières du SSIAD de Crêches.

Environ 21 salariés interviennent au domicile auprès de 200 bénéficiaires pour leur maintien à domicile.

Pour faciliter le quotidien des intervenants, l'association de Crêches-sur-Saône amorce un nouveau projet : équiper les salariés d'intervention de véhicules de service. Cette action innovante est très appréciée, surtout en cette période d'augmentation du coût des carburants. En plus de la Clio mise à disposition par le département en 2021, l'ADMR de Crêches a acheté une Dacia Sandero en mars 2022, puis un second véhicule de même type en juillet. Une Dacia Spring, louée par la fédération complète ce parc. Tous les véhicules sont floqués au nom de l'ADMR.

L'ADMR de Crêches-sur-Saône poursuit ce projet pour atteindre 8 véhicules de service en janvier 2023.

Pour favoriser le lien avec les bénéficiaires, l'ADMR de Crêches-sur-Saône souhaite leur proposer une demi-journée récréative au printemps 2023. Celle qui avait été organisée en 2019 avait rencontré un franc succès.

Contact pour plus de renseignements

Maison des Services
34, route d'Arciat – 71680 Crêches-sur-Saône
Tél. : 03 85 36 52 07
Courriel : info.creches@admr.org

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

RECRUTEMENT

L'association lance un appel auprès des habitants pour favoriser le recrutement du personnel. **Les CV et les lettres de motivation sont à adresser à la Maison des Services de Crêches-sur-Saône**.

La profession d'aide à domicile demande des qualités techniques, mais aussi et surtout humaines, pour intervenir auprès de personnes en difficulté ou démunies et les aider à bien vivre chez elles. Ce métier a été revalorisé et mérite toute l'attention des autorités pour garantir le lien social entre les générations.

GUIDE PRATIQUE - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Concernant	Où s'adresser ?	Pièce à fournir	Coût	Observation
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou directement sur le site service-public.fr	Copie de la carte nationale d'identité	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage ou directement sur le site service-public.fr	Copie de la carte nationale d'identité	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou directement sur le site service-public.fr		Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile ou du mariage		Gratuit	
Carte nationale d'identité	**Mairie de Crêches-sur-Saône sur rendez-vous au 03 85 36 57 90**	• 1 photo d'identité (conforme aux normes RF) • 1 justificatif de domicile au nom du demandeur, copie de l'acte de naissance et la carte périmée	Gratuit sauf en cas de perte ou de vol : un timbre fiscal de **25 €**	Présence obligatoire pour signature et prise d'empreinte.
Passeport biométrique	**Mairie de Crêches-sur-Saône sur rendez-vous au 03 85 36 57 90** Vous pouvez également pré-remplir le dossier sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.	• 1 photo d'identité (conforme aux normes RF) • 1 justificatif de domicile au nom du demandeur, carte d'identité et copie de l'acte de naissance sauf si CNI valide	Timbre fiscal en fonction de l'âge : Personne majeure : **86 €** Entre 0 et 14 ans : **17 €** Entre 15 et 17 ans : **42 €**	Chaque enfant doit avoir son propre passeport. Présence de l'enfant. Les formulaires CERFA sont à retirer en Mairie de Vinzelles.
Passeport en urgence	**Préfecture de Saône-et-Loire** 196, rue de Strasbourg 71021 Mâcon Cedex 9 **Tél. : 03 85 21 81 00**	Les pièces à fournir dépendent des documents d'identité que vous possédez déjà.	**30 €** en timbre fiscal	Délivré en urgence pour des motifs d'ordre médicaux ou humanitaires. Valable 1 an.
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Document d'identité et justificatif de domicile	Gratuit	Être Français ou Européen et âgé d'au moins 18 ans
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44317 Nantes Cedex 3 ou faire la demande directement sur le site : casier-judiciaire.justice.gouv.fr	Remplir le **formulaire Cerfa n°10071*14**, accompagné de la copie de la carte nationale d'identité	Gratuit	• Par courrier : joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse • En ligne : suivre les indications

➜ Découvrez tous les liens et services disponibles via le site internet de votre commune vinzelles71.fr

AIDES AUX DÉMARCHES EN LIGNE

De plus en plus de démarches, administratives et autres, doivent être faites en ligne. Ce qui est une difficulté pour les personnes non connectées à internet, ou mal à l'aise avec cet exercice jamais facile si l'on manque d'expérience.

Pour répondre à ce réel besoin, la commune propose une aide personnalisée :
- en mairie (bureau du rez-de-chaussée, dédié à cette seule activité)
- le mardi entre 15h et 18h (et plus si le besoin s'en fait sentir), sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie (avant la veille 12h)

La confidentialité est garantie (aide assurée par JC Froment ou bien le Maire ou le premier Adjoint).

Le Maire

LA MAIRIE

Maire : Yves Andreux
1er adjoint : Guy Ranchin
65, rue de la mairie - 71680 Vinzelles
Tél. 03 85 35 61 19
Mail : mairie-de-vinzelles@orange.fr
www.vinzelles71.fr

Secrétaire de mairie : Lucie Mathieu
Le secrétariat est ouvert au public :
Lundi : 13h-18h
Jeudi : 9h-12h30
Vendredi : 14h-19h

➜ **Informations sur la commune**
Arrondissement : Mâcon
Code postal : 71680
Superficie : 4,4 km²
Population : 761 habitants
Code INSEE : 71583
Altitude moyenne : 225 m

NUMÉROS UTILES

- **Sapeurs-pompiers** : 18
- **Police et Gendarmerie** : 17
- **SAMU** : 15
- **Appel secours européen** : 112
- **Enfance maltraitée** : 119
- **Samu social - Secours aux sans-abris** : 115
- **Gendarmerie de secteur** : Rue des Cordiers - 71000 Mâcon 03 85 22 97 10
- **Drogue info service** : 0 800 23 13 13
- **Sida info service** : 0 800 84 08 00
- **Centre anti-poison Nancy** : (référent pour la Bourgogne) 03 83 22 50 50 ou Lyon : 04 72 11 69 11
- **Hôpital de Mâcon** : 03 85 20 30 40
- **Assistante sociale** : Permanences le mardi matin de 9h30 à 11h30 au foyer résidence (Cité Fleurie) à Crêches-sur-Saône. Prendre rendez-vous au préalable au centre médico-social de Mâcon au 03 85 21 65 00.
- **Centre social Bulle de Vie**
5, place de l'Église
71570 La Chapelle-de-Guinchay
03 85 36 70 50
bulledevie@lachapelledeguinchay.fr
- **Conciliateur de justice** :
M. GM Thirion au 06 88 07 20 40 (sur rendez-vous).

ENEDIS

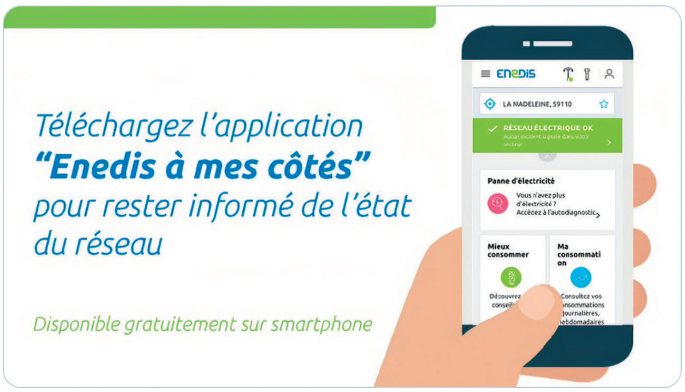

Pourquoi adopter « Enedis à mes côtés » ?

L'application mobile gratuite "Enedis à mes côtés" accompagne pas à pas les foyers affectés par une panne de courant.

Vous informe de l'état du réseau dans votre quartier et vous alerte en cas de coupure de courant.

Vous permet également de suivre vos consommations d'énergie par mois, par jour et même par heure, pour connaître les postes électriques qui consomment le plus.

➜ Téléchargez " Enedis à mes côtés " sur votre smartphone ou votre tablette Android, iPhone et iPad.

PANNEAU POCKET

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Disponible sur
EXPLORE IT ON AppGallery
GET IT ON Google Play
Download on the App Store

La mairie de Vinzelles se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de **prévenir instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune.

Alertes et arrêtés de la préfecture, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations… depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application **ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle**. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone ou son ordinateur et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Elle est située 1 rue de la Cense.

➜ **L'accueil du public se fait aux heures d'ouverture suivantes :**
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 13h30 à 16h20.
Le mercredi de 8h30 à 11h20.

Tél. 03 85 35 69 44

➜ **Relève du courrier** : tous les jours ouvrés à 15h15 sauf le mercredi à 11h15.

Sur simple demande de votre part, il vous est également possible de retirer votre courrier à Chânes, tous les jours de la semaine aux horaires inversés et le samedi de 9h à 11h.

À l'agence de Vinzelles, vous pouvez :

➜ **Acheter :**
- Des timbres
- Des enveloppes prêtes à poster
- Des emballages Colissimo
- Des emballages Chronopost

➜ **Déposer :**
- Vos emballages postaux
- Vos colis affranchis sur internet

➜ **Retirer :**
- Vos lettres recommandées
- Vos colis

➜ **Effectuer :**
- Des opérations financières telles que retraits d'espèces et dépôts d'argent

Et ainsi bénéficier de services de proximité !

Vous pouvez également profiter de la tablette pour vous connecter au site de la commune, aux sites de l'État etc.

Nathalie N.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Située 25 rue de la Cense, l'ancien foyer rural a été entièrement rénové en 2006.
Actuellement la salle des fêtes se compose d'un ensemble modulable de 4 salles offrant des surfaces allant de 35 à 300 m². Elle est également équipée d'une connexion WIFI.

SALLE			TARIFS (€) au 11 mars 2022		
Désignation	surface (m²)	capacité (personnes)	Particuliers		Associations
			1 jour	2 jours	
Pouilly-Vinzelles	100	100	**180 €**	**260 €**	**50 €**
Bourgogne	200	200	**250 €**	**410 €**	**90 €**
Pouilly-Vinzelles et Bourgogne	300	300	**340 €**	**570 €**	**130 €**
Pouilly-Loché	35	20	**60 €**	**90 €**	**0 €**
Cuisine			**110 €**	**110 €**	**95 €**
Buvette extérieure			**40 €**	**40 €**	**0 €**

Réservation

Auprès de **Charles Méziat-Burdin au 06 87 65 51 00.**
ou de la mairie par mail : **mairie-de-vinzelles@orange.fr**

➜ **La location est exclusivement réservée aux habitants et associations de Vinzelles.**

RÈGLES D'URBANISME

Tous travaux ayant pour objet de démolir, de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, d'édifier ou de modifier une clôture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Qu'est-ce qu'une demande d'autorisation ?
Ce sont des documents administratifs qui permettent de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme du PLU, consultable en mairie et le sur le site Internet vinzelles71.fr

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, d'un permis de construire, d'un permis d'aménager, d'un permis de démolir…

Renseignez-vous du type de déclaration à la mairie de Vinzelles.

Les principales autorisations d'urbanisme :

- Le certificat d'urbanisme
- La déclaration préalable de travaux (DP)
- Le permis de construire (PC)
- Le permis d'aménager (PA)
- Le permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager
- Le permis de démolir
- Le transfert d'un permis de construire ou d'aménager
- L'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Etablissement Recevant du Public (ERP)
- L'autorisation de pose d'enseigne

Si vous habitez dans le périmètre d'un monument historique (500m), le dossier doit être confié à l'architecte des Bâtiments de France (ABF).

À savoir : avant d'entreprendre tous travaux d'extérieur, contactez la mairie pour connaître les procédures à suivre.

EN 2022

- ➜ **3 permis de construire**
- ➜ **24 déclarations préalables**
- ➜ **2 autorisations de travaux** (Aménagement magasin)

LE SITE DE LA COMMUNE

Notre site "vinzelles71.fr" a évolué dans le but de rendre encore plus facile l'accès aux informations qui y figurent.

Ces informations sont destinées aux habitants de notre commune. Elles émanent de la Mairie qui se fait également le relais de la Communauté de Communes, des Associations, et plus généralement de toute information pouvant intéresser les vinzelloises et vinzellois.

Le site est à votre service ; vos remarques et suggestions sont donc les bienvenues, vous pouvez nous les communiquer via l'onglet "Contactez la mairie". Vous souhaitant une utile et agréable utilisation de "vinzelles71.fr".

Le Maire

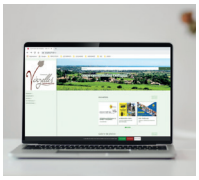

www.vinzelles71.fr

@vinzelles71

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

➜ **Tous les jeunes Français doivent effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !**

➜ **Quel certificat produire pour les examens et les concours ?**
- Pour les **moins de 18 ans** : l'attestation de recensement
- Pour les **18-25 ans** : le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale.

CALENDRIER DES DÉMARCHES	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	**Faites-vous recenser à la mairie** de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
À 16 ans ½	**Créez votre compte** sur : www.majdc.fr **dès réception d'un mail du Service National**
À 17 ans	**Vous êtes convoqué(e)** à la journée défense et citoyenneté.

➜ **Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?**
- Pour changer la date et le lieu de votre JDC
- Pour recevoir une convocation dématérialisée
- Pour géolocaliser le site JDC
- Pour retrouver votre attestation de participation

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE

La déchetterie est située sur la commune de Vinzelles mais est gérée par Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA).

L'accès à la déchetterie n'est autorisé qu'aux véhicules préalablement enregistrés auprès de la MBA.

➜ **Pour s'inscrire en déchetterie, rendez-vous sur mb-agglo.com :**
- Téléchargez, complétez et renvoyez le formulaire d'inscription
- Inscrivez-vous directement en ligne

Des formulaires d'inscription sont également disponibles en déchetterie. Demandez-les au gardien.

➜ **Pour inscrire un ou plusieurs véhicules**, suivre la procédure mentionnée sur le site internet de la MBA :
> Onglet : Pôle collecte et traitement des déchets ménagers (vert)
> Accès en déchetterie
> Ouverture de compte en ligne pour un particulier

Les professionnels doivent s'adresser au secrétariat de la communauté de communes Mâconnais - Beaujolais Agglomération au 03 85 38 44 39.

Une fois inscrit, vous avez accès à toutes les déchetteries du territoire de MBA.

Déchetterie de Vinzelles
Les Grands Champs
71680 Vinzelles

➜ **Horaires d'overture :**
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8h-12h et 14h-17h15

Comment s'enregistrer?

1. **Via le site internet** de l'agglomération www.mb-agglo.com
2. **En complétant le présent formulaire**

en le **retournant par courrier** ou en le **déposant** du lundi au vendredi 8h30-12h /13h30-16 h30

accompagné des **justificatifs demandés** à l'adresse suivante :

Pôle Collecte des déchets ménagers – MBA
124 rue du Grand Pré - ZAC Sennecé-lès-Mâcon
71000 Mâcon

Calendrier des décalages de collecte suite aux jours fériés 2023 - MBA Sud

REPORT LES JOURS FÉRIÉS 2023 — **Aux heures habituelles**

10 avril - Lundi de Pâques	11 avril	La-Chapelle-de-Guinchay
1er mai - Fête du travail	2 mai	La-Chapelle-de-Guinchay
8 mai - Victoire 1945	9 mai	La-Chapelle-de-Guinchay
18 mai - Ascension	19 mai	Saint-Vérand, Crèches sur Saône
29 mai - Lundi de Pentecôte	30 mai	La-Chapelle-de-Guinchay
14 juillet - Fête Nationale	15 juillet	Romanèche-Thorins, Chânes
15 août - Assomption	16 août	Saint-Amour-Bellevue, Pruzilly, Chasselas, Leynes, Varennes-lès-Mâcon
1er novembre - Toussaint	2 novembre	Saint-Symphorien-d'Ancelles, Chaintré, Vinzelles
25 décembre - Noël	26 décembre	La-Chapelle-de-Guinchay
1er janvier 2024 - Jour de l'An	2 janv. 2024	La-Chapelle-de-Guinchay

Pour tout renseignement :
Direction des déchets
Tél. 03 85 38 44 39
Mail : environnement@mb-agglo.com

Repas des Aînés du 10 décembre 2022
Décoration des tables par Nicole Messand

Le Père Noël du RPI est passé à l'école de Varennes

CALENDRIER 2023 DES MANIFESTATIONS COMMUNALES

- **Samedi 14 janvier**
  Vœux du Maire
- **Samedi 11 février**
  Théâtre Crêches à Vinzelles
- **Dimanche 19 mars**
  61e anniversaire des Accords d'Évian
- **Dimanche 23 avril ou dimanche 14 mai**
  Brocante du Sou des Écoles du RPI
- **Lundi 8 mai**
  Fête de la victoire 1945
- **Samedi 3 juin**
  Rencontres "Amitiés Vinzelloises" à Vinzelles (63)
- **Vendredi 14 juillet**
  Fête nationale
- **Samedi 11 novembre**
  Commémoration de l'armistice de la Grande Guerre de 1914-1918
- **Vendredi 17 novembre**
  Réunion publique
- **Date à définir**
  Les Vendanges de l'Humour
- **Samedi 2 décembre**
  Repas des Aînés
- **Dimanche 31 décembre**
  Soirée de nouvel an (à confirmer)

Entreprises vinzelloises

Éditeur de la publication : Mairie de Vinzelles / **Directeur de la publication :** Yves Andreux / **Comité de rédaction :** Yves Andreux - Yasminah Lamure - Guy Ranchin / **Création graphique et impression :** B71 Print - Mâcon - 03 85 20 20 20 / **Crédits photos et illustrations** : Mairie de Vinzelles - Freepik - Adobe stock - Wikipédia

La Ferme de Collonge
Depuis 1979
ÉLEVEUR, PRODUCTEUR, NÉGOCIANT

lafermedecollonge.fr
- Nos parcs d'élevage
- Nos produits
- Nos points de vente
- Livraison à domicile
- Promos du moment

PORTES OUVERTES
2ème Dimanche de décembre

LA FERME DE COLLONGE
MAGASIN DE VINZELLES
1204 Rte de la Cure, 71680 Vinzelles
03 79 57 00 73 - contact@lafermedecollonge.fr

SATORIZ
le bio pour tous !
Les Bouchardes
RN6
Tél. 03 85 38 62 75
Ouvert
de 8h30 à 19h30
du lundi au samedi

RESTAURANT & CAVEAU
VINZELLES
Tél. 03 85 35 61 10 - fonyvinzelles@wanadoo.fr
Ouvert le midi du lundi au dimanche

MONDIAL
PARE-BRISE
+33 3 85 23 03 92
creches.mondialparebrise@gmail.com
RN6, lieu dit Terre de la Cure - 71680 VINZELLES
www.mondialparebrise.fr

AXA
Clémence
PARMENTIER/GILABERT
Axa Epargne et Protection
Responsable de Clientèle
Rue Pré du Breuil
71680 Vinzelles
clemence.parmentier@axa.fr
P + 33 (0)7 84 45 85 56
C + 33 (0)9 70 80 84 71

AXA
Patrick
GORECKI
Agent général d'assurance exclusif
AXA Prévoyance & Patrimoine
203 RUE PRE DU BREUIL
71680 VINZELLES
agencea2p.patrick.gorecki@axa.fr
P + 33 (0)7 87 53 07 94
N° Orias : 20 008 227
orias.fr - ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 pl. de Budapest, CS 92459 - 75436 Paris cedex 09

CHEZ
ANDRÉ
On vient
pour la viande,
on revient pour
la viande, le vin,*
le fromage,
les légumes
...
* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé
Boucheries André
DU PRÉ À L'ASSIETTE DEPUIS 1933
Pôle Commercial de Vinzelles
OUVERT 7j/7

MÂCON
MY BEERS
-2013-
Votre cave & bar à bière
bières du monde, spiritueux, coffrets cadeaux, etc...
1011 route des Cadots
71680 VINZELLES
03 85 39 29 92
macon@mybeers.fr
My Beers Mâcon
MyBeersMacon
Pendant le confinement,
votre cave reste ouverte !
Venez soutenir votre commerce
WWW.MYBEERS.FR

Viti - Vini - Service
Matériels et Fournitures Oenologiques
Louis Paul DORRY
Terres Neyme
71680 VINZELLES
Tél. 03 85 27 05 27
Fax. 03 85 27 05 28
e-mail : louispaul@vitiviniservice.fr
www.vitiviniservice.fr

VINZELLES-LOCHÉ
CAVE DES GRANDS CRUS BLANCS, 71680, Tél. 03 85 27 05 70,
www.lesgrandscrusblancs.com
les grands crus blancs
POUILLY VINZELLES - POUILLY LOCHÉ - POUILLY FUISSÉ
Vins blancs, rouges et crémants
Des vins d'exception et un accueil de qualité
À VINZELLES, AU ROND POINT DES VERRES
CAVE DES GRANDS CRUS BLANCS
2367, route des Allemands
71680 VINZELLES
Tél. 03 85 27 05 70
www.lesgrandscrusblancs.com
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Chambre privée chez l'habitant
"Chez Magali"
Rue du Bourg - 71680 Vinzelles
Tél.: 07 82 19 16 32

Château de Vinzelles – Haut lieu de Bourgogne

Présente dès l'époque gallo-romaine, la vigne est aujourd'hui en mono cépage chardonnay et produit sur 16.50 ha l'AOP Pouilly Vinzelles. Véritable mosaïque de terroirs, notre domaine propose à la vente cuvées et climat caractérisés par l'apport des sols, l'orientation et l'âge de la vigne. La fermentation et l'élevage sont volontairement les mêmes afin de mettre en avant nos sols.

« La grâce des vins provient des arômes qu'ils tirent des sols » Dom Denise – Moine cistercien.

Les vendanges sont manuelles. Animés par la passion, nous nous efforçons de respecter et préserver la richesse de nos sols, si spécifiques à la Bourgogne, que nous donne avec générosité la nature.

Château de Vinzelles - 360 rue du château - 71 680 Vinzelles
Mail : chateau-de-vinzelles@orange.fr – Tel : +33(0)607 114 388

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES
RN6 - Pôle Commercial - Terre Cardon
71680 VINZELLES
optique-vinzelles@mutualite-71.fr
Tél. : 03 85 20 10 01
Fax. : 03 85 23 91 79
www.ecoutervoir.fr
MUTUALITÉ FRANÇAISE

GIANT
MÂCON
VENTE DE VÉLOS
ATELIER TOUTES MARQUES
HOMMES - FEMMES
ENFANTS - ÉLECTRIQUES
LIEU DIT TERRE CARDON - 71680 VINZELLES
TÉL : 03 85 51 70 90
WWW.GIANT-MACON.FR

Publication gracieuse des entreprises qui ont accepté d'y figurer.
Si vous souhaitez apparaître dans le prochain bulletin municipal ainsi que sur le site internet : www.vinzelles71.fr.
N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie : mairie-de-vinzelles@orange.fr

Ecole Primaire Les Vignes Fleuries -- VINZELLES Classe de CM 1 Année scolaire 2022 – 2023

Ecole Primaire Les Vignes Fleuries -- VINZELLES Classe de CM 2 Année scolaire 2022 – 2023